

Le Riézois

Bulletin municipal de la commune de Riez

N° 48



1^{er} trimestre
2013

Le mot du Maire

Cette année 2013 voit tout d'abord l'entrée de Riez dans la communauté DLVA, *Durance-Lubéron-Verdon-Agglomération*. 26 communes sont donc regroupées autour de Manosque, comme vous l'avez vu dans le dernier *Riézois*.

Côté patrimoine, nous voyons avec satisfaction la concrétisation de notre action pour la réhabilitation de l'Hôtel de Mazan. Le baptistère va aussi être restauré, malheureusement l'Hôtel de Ferrier est voué à la déconstruction. La conjonction des deux chantiers dans la Grand'rue crée beaucoup de gêne pour certains de nos concitoyens isolés entre deux ou relogés par sécurité. Nous sommes bien conscients de cet état de fait, prêts à apporter notre aide, mais impuissants à en accélérer l'issue. En page 8 et 9, tous ces problèmes sont détaillés.

Pour égayer les fêtes de fin d'année, les enfants de l'association Brindille ont décoré des sapins dans le village, Lou Colostro nous a offert les 13 desserts. Merci à eux de nous transmettre un peu de leur joie.

Je vous invite tous à la cérémonie des **Voeux du Maire** qui aura lieu à la salle multiactivité **le 19 janvier à 18h** et en attendant, je vous présente à toutes et tous mes voeux les plus sincères pour cette nouvelle année.

Michel Zorzan



Les décisions du Conseil Municipal

Comptes-rendus sommaires

Séance ordinaire du lundi 21 septembre 2012

Tous les conseillers étaient présents à l'exception de :

Excusés : Christian DI ROCCO qui donne procuration à Delphine BAGARRY
Laetitia DEHAUT qui donne procuration à Juliette RIGGI
Jean-Pierre GIRIEUD qui donne procuration à Claude BONDIL
Eric TAXIL qui donne procuration à André BLANCHETON
Jean-Claude METZGER qui donne procuration à Gérard PIERROT
Gaëlle PIERAERTS-DUPLAT
Robert BERTRAND

Céline AMELOT a été élue secrétaire de séance

N° 88-2012/07 : PROJET DE PÉRIMÈTRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Le périmètre d'une communauté d'agglomération tel que défini dans l'arrêté préfectoral N° 2012-1472 du 28/06/2012 est approuvé.

N° 89-2012/07 : STATUTS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Les statuts de la future communauté d'agglomération sont approuvés.

N° 90-2012/07 DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 - BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

La décision modificative n°1 qui s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement est adoptée :

Chapitre 011/Article 6122	- 2 762,00 €
Chapitre 014/Article 701249	+1 604,00 €
Article 706129	+1 158,00 €

N° 91-2012/07 : DÉCISION MODIFICATIVE N° 2 - BUDGET GÉNÉRAL

La décision modificative n°2 qui s'équilibre en dépenses et recettes en fonctionnement et investissement est adoptée

Chapitre 67/Article 6718	+1 500,00
Chapitre 022/Article 022	- 1 500,00
Opération 999/Article 202	+3 200,00
Opération 277/Article 2315	- 3 200,00

N° 92-2012/07 : CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES

Sont acceptées les admissions en non-valeur pour :

- Budget de l'Eau et Assainissement pour un montant de	1 600,05 €
- Budget Général pour un montant de	84,50 €

N° 93-2012/07 : REDEVANCE OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

La délibération n° 45-2012/04 fixant la Redevance d'Occupation du Domaine Public est complétée : il est précisé que le tarif fixé est le prix du mètre carré.

N° 94-2012/07 : HEURES DE SURVEILLANCE EFFECTUÉES PAR LES PERSONNELS ENSEIGNANTS

Il est demandé à la Directrice de l'Ecole Maternelle d'effectuer, en dehors des heures d'activités scolaires, la surveillance des enfants dans le cadre de la cantine scolaire de l'Ecole maternelle, lorsque sa présence sera jugée nécessaire.

N° 95-2012/07 : ECOLE MATERNELLE / GARDERIE

Le service garderie péri-scolaire pour l'Ecole Maternelle sera de 16 heures 20 à 18 heures et le tarif mensuel est fixé à 16 €.

N° 96-2012/07 : CRÈCHE – CONVENTION MÉDECIN

La réglementation de la Crèche exige qu'un médecin soit attaché à la Crèche Municipale. Après consultation des médecins en exercice sur la Commune, le Docteur Delphine BAGARRY accepte ce poste.

N° 97-2012/07 : VILLAGES ET CITÉS DE CARACTÈRE

La Commune adhère au Syndicat Mixte des Villages et Cités de Caractère. Seront versées la cotisation annuelle, la participation forfaitaire pour l'édition 2012 ainsi que de la participation pour l'opération façade 2012.

N° 98-2012/07 : CONTRAT AVEC XSALTO / SITE INTERNET

Le contrat établi avec la société XSALTO sise à Digne les Bains pour le site internet est maintenu comprenant la maintenance, l'hébergement standard ainsi que le renouvellement annuel du nom de domaine.

N° 99-2012/07 : MUSÉE/CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DU LOGICIEL D'INVENTAIRE

Est acceptée la convention avec le Conseil Général de mise à disposition du logiciel *Flora Musées* au Musée archéologique de Riez.

N° 100-2012/07 : HÔTEL DE MAZAN/CONVENTION AVEC L'ETAT, MINISTÈRE DE LA CULTURE

Est acceptée la convention entre l'Etat, Ministère de la Culture et de la Communication, portant sur les travaux de restauration générale de l'Hôtel de Mazan, subventionnée à hauteur de 100% du montant subventionnable établi à 350 000 € hors taxes.

N° 101-2012/07 BAPTISTÈRE/PLAN PATRIMOINE ANTIQUE

Le dossier de consultation des entreprises relatif à la phase 1 de l'opération Plan Patrimoine Antique (Baptistère/Cathédrale) : Restauration du baptistère, remis par Monsieur Michel Trubert, architecte en chef des Monuments Historiques, est accepté, et transmis pour avis à la Direction des Affaires Culturelles.

Séance ordinaire du lundi 21 septembre 2012

Tous les conseillers étaient présents à l'exception de :

Excusés : Jean-Pierre GIRIEUD qui donne procuration à Claude BONDIL
Laetitia DEHAUT qui donne procuration à Juliette RIGGI
Delphine BAGARRY,
Eric TAXIL,
Christophe BIANCHI,
Robert BERTRAND

Céline AMELOT a été élue secrétaire de séance

N°102-2012 /08 : SUPPRESSION DE POSTE

Il est accepté la suppression du poste d'agent de police municipale.

N°103-2012 /08 : CRÉATION DE POSTE

A raison du surcroît de travail, un poste d'Adjoint Technique Territorial de 2ème classe à temps complet est créé.

N°104-2012 /08 : RÉFECTION VOIRIE COMMUNALE

Il est sollicité la dotation des amendes de police d'un montant de 56 525,93 euros, afin de pouvoir réaliser les travaux de mise en sécurité de la voirie.

N°105-2012 /08 : CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES

Sont acceptés des admissions en non-valeur concernant le Budget de l'Eau et Assainissement pour un montant de 2 272,58 €.

N°106-2012 /08 : CRÈCHE - NOMINATION D'UN PSYCHOLOGUE

Monsieur Patrick COLLOT – Psychologue est retenu pour assurer des séances de supervisions à la Crèche Municipale.

N°107-2012 /08 : CRÈCHE - PRESTATION DE NOËL

Le contrat avec l'association "*Un temps festif*" pour le spectacle à la Crèche, le 18 Décembre 2012, est retenu.

N°108-2012 /08 : CONVENTION AVEC ERDF

Il est accepté la convention de servitudes avec ERDF, portant sur la ligne électrique aérienne sur la parcelle cadastrée section F 1401.

N°109-2012 /08 : ABONNEMENTS

Sont renouvelés les abonnements avec La Provence et le Journal des Psychologues

N°110-2012 /08 : COTISATION

L'adhésion de la Commune auprès de la Fondation du Patrimoine est renouvelée.

Séance ordinaire du vendredi 30 novembre 2012

Tous les conseillers étaient présents à l'exception de :

Excusés : Eric TAXIL qui donne procuration à Gérard PIERROT
Céline AMELOT qui donne procuration à Juliette RIGGI
Robert BERTRAND

Laetitia DEHAUT a été élue secrétaire de séance.

N°111-2012 /09 : DÉCISION MODIFICATIVE N° 3 - BUDGET GENERAL

Il est adopté la décision modificative n°3 qui s'équilibre en dépenses et recettes d'investissement pour programmer les travaux "Immeuble en Périil".

N°112-2012 /09 : DÉCISION MODIFICATIVE N° 2 – BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Il est adopté la décision modificative n°2 qui s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement pour permettre le règlement de dépenses en cours.

N°113-2012 /09 : CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES/ADMISSION EN NON VALEUR

Sont acceptées des admissions en non-valeur concernant le Budget de l'Eau et Assainissement pour un montant de 8 291.95 euros.

N°114-2012 /09 : RENOUVELLEMENT DE LA PERSONNALITÉ JURIDIQUE DU SIE RIEZ VALENSOLE QUINSON ET AUTRES

Le SIE Riez Valensole Quinson et Autres sis 2 Place Maxime Javelly à Riez est transformé en Syndicat Intercommunal d'Énergie et de Réseaux de Télécommunications à compter du

1^{er} Janvier 2013. Il assurera pour le compte des communes la conduite des travaux d'éclairage public et réseaux de télécommunications qui doivent être menés simultanément aux travaux d'électrification rurale et mettra en œuvre l'ensemble des opérations nécessaires à sa dissolution qui interviendra au 1er Janvier 2014

N°115-2012 /09 : CONTRAT D'AVENIR

Sont décidés la création de Contrats d' Avenir

N°116-2012 /09 : FÉDÉRATION NATIONALE DES CENTRES MUSICAUX RURAUX- AVENANT

Il est accepté l'avenant au protocole d'accord de la Fédération Nationale des Centres Musicaux ruraux concernant le tarif de l'heure année à compter du 1er janvier 2013

N°117-2012 /09 : DEMANDE DE SUBVENTION À LA RÉGION

Il est sollicité une subvention de 70% auprès du Conseil Régional pour l' acquisition de la parcelle cadastrée section G sous le numéro 963.

N°118-2012 /09 : COTISATION

L'adhésion à Office de Tourisme de France est renouvelée

N°119-2012 /09 : ABONNEMENTS-

Sont renouvelés les abonnements avec Haute Provence Info et Pédagogiche.

N°120-2012 /09 : TRANSFERT DE COMPÉTENCES À LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION-MUSÉE- CONVENTION AVEC L'ETAT

Dans le cadre du transfert de la compétence "Culture-Musée" à la Communauté Durance, Lubéron,Verdon Agglomération, il est accepté l'avenant de transfert aux conventions concernant l'opération de l'Hôtel de MAZAN.

N°121-2012 /09 : TRANSFERT DE COMPÉTENCES À LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION-MUSÉE - CONVENTION AVEC L'ARCHITECTE EN CHEF DES MONUMENTS HISTORIQUES

Dans le cadre du transfert de la compétence "Culture-Musée" à la Communauté Durance, Lubéron,Verdon Agglomération, il est accepté l'avenant de transfert à la convention de maîtrise d'œuvre pour l'opération Restauration de l'Hôtel de Mazan.

N°122-2012 /09 : TRANSFERT DE COMPÉTENCES À LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION-MUSÉE-CONVENTION AVEC LA SOCOTEC

Dans le cadre du transfert de la compétence "Culture –Musée" à la Communauté Durance, Lubéron,Verdon Agglomération, il est accepté l'avenant de transfert du contrat de mission de coordination SPS pour les travaux de l'Hôtel de MAZAN.

N°123-2012 /09 : TRANSFERT DE COMPÉTENCES À LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION-MUSÉE-CONVENTION AVEC LE CONSEIL GENERAL

Dans le cadre du transfert de la compétence "Culture –Musée" à la Communauté Durance, Lubéron,Verdon Agglomération, il est accepté l'avenant de transfert au contrat de mise à disposition du logiciel FLORA-MUSÉE au Musée Archéologique de Riez.

**N°124-2012 /09 : TRANSFERT DE COMPÉTENCES À LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION-
EAU ET ASSAINISSEMENT -CRÉDIT AGRICOLE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR**

Dans le cadre du transfert de la compétence "Eau et Assainissement" à la Communauté Durance, Lubéron,Verdon Agglomération, il est accepté l'avenant de transfert des deux contrats de prêts affectés au service "Eau et Assainissement".

**N°125-2012 /09 : TRANSFERT DE COMPÉTENCES À LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION-
EAU ET ASSAINISSEMENT- DEXIA CRÉDIT LOCAL**

Dans le cadre du transfert de la compétence "Eau et Assainissement" à la Communauté "Durance, Lubéron,Verdon Agglomération, il est accepté l'avenant de transfert du prêt affecté au service "Eau et Assainissement".

**N°126-2012 /09 : TRANSFERT DE COMPÉTENCES À LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION-
EAU ET ASSAINISSEMENT-STE SAUR SA**

Dans le cadre du transfert de la compétence "Eau et Assainissement" à la Communauté Durance, Lubéron,Verdon Agglomération, il est accepté l'avenant de transfert de la convention avec la Société SAUR SA en ce qui concerne la Convention de prestation de services "Valorisation par compostage des boues de la station d'épuration".

**N°127-2012 /09 : TRANSFERT DE COMPÉTENCES À LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION-
EAU ET ASSAINISSEMENT – STE BRENNTAG SOCIÉTÉ**

Dans le cadre du transfert de la compétence "Eau et Assainissement" à la Communauté Durance, Lubéron,Verdon Agglomération, il est accepté l'avenant de transfert de la convention de dépotage avec la Société BRENNTAG Méditerranée en ce qui concerne la station d'épuration.

**N°128-2012 /09 : TRANSFERT DE COMPÉTENCES À LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION-
EAU ET ASSAINISSEMENT-STE CANAL DE PROVENCE**

Dans le cadre du transfert de la compétence "Eau et Assainissement" à la Communauté Durance, Lubéron,Verdon Agglomération, il est accepté l'avenant de transfert de la convention avec la Société Canal de Provence pour la fourniture d'eau.

**N°129-2012 /09 : TRANSFERT DE COMPÉTENCES À LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION-
EAU ET ASSAINISSEMENT-SIVOM ALIMENTATION EN EAU DU PLATEAU DE VALENSOLE**

Dans le cadre du transfert de la compétence "Eau et Assainissement" à la Communauté Durance, Lubéron,Verdon Agglomération, le SIVOM d'Alimentation en Eau du Plateau de Valensole est informé du transfert de cette compétence.

N°130-2012 /09 : HÉBERGEMENT TEMPORAIRE

Afin d'inciter les médecins à connaître et à s'installer dans le milieu rural, il est accepté d'héberger un étudiant en médecine dans les locaux communaux avec une participation financière pour les frais de fonctionnement.

N°131-2012 /09 : PERMIS DE DÉMOLIR

Suite aux effondrements des immeubles situés Grand'Rue, un permis de démolir portant sur les parcelles section G cadastrées 416-417-422-430-432-685-686 sera déposé.

Cérémonie du souvenir

La cérémonie commémorant la fin de la 1^{ère} guerre mondiale s'est déroulée en présence des Anciens Combattants et leurs présidents, Jack Erba (UNC) et Claude Delecolle (FNACA), des porte-drapeaux, du Souvenir Français, du maire et conseiller général, Michel Zorzan, des conseillers municipaux, des représentants de la gendarmerie, des sapeurs- pompiers et de nombreux Riézois venus devant le monument aux Morts, place Maxime Javelly.



Hommage a été rendu au Corps des Pompiers qui a récemment perdu deux des leurs lors d'un dramatique accident à Digne.

Après le dépôt des gerbes et la lecture du message de l'UNC par le Président Jack Erba et de celui du ministre des Anciens Combattants par le maire, la *Sonnerie aux morts* et *La Marseillaise* ont été interprétées par les musiciens du *Réveil Musical Riézois*.

Un apéritif offert par la municipalité a clôturé cette manifestation.

Plan Patrimoine Antique, Phase 1

Restauration du baptistère

La ville de Riez a été sélectionnée en 2001, pour bénéficier du Plan Etat/Région pour le patrimoine antique, au même titre que les villes d'Arles, Orange, Fréjus, Digne...

C'est l'intérêt national que représente le site archéologique du Pré de Foire - groupe épiscopal du Ve siècle : baptistère et vestiges de la première cathédrale édifiés sur des thermes du Haut Empire – qui a motivé ce choix. Il est intéressant de rappeler que le baptistère de Riez est l'un des plus anciens et des mieux conservés en France avec celui de Fréjus.

Depuis 2001, se sont échelonnées des études, des recherches en archives et des campagnes de fouilles archéologiques (dont la dernière s'est déroulée en 2011) menées conjointement par les ministères de la Culture et de la Recherche, les universités de Provence et de Grenoble, et le service du patrimoine municipal.

Aujourd'hui, l'architecte des Monuments Historiques a rendu son étude finale concernant la première tranche de travaux : la restauration du baptistère. Nous rappelons que cette opération bénéficie de financements exceptionnels : Etat 50%, Département 25%, Région 20%, Commune 5%.

D'une durée d'environ six mois, ces travaux concerneront l'intérieur et l'extérieur de l'édifice.

- Pour l'extérieur : reprise des charpentes et des toitures, création d'un lanternon, enduit de mortier de chaux, pose d'une porte en bois.

- Pour l'intérieur : confortement des maçonneries avec reprises des pierres de taille, rejointoiements au mortier de chaux, badigeon d'harmonisation sur les parements, nettoyage des chapiteaux en marbre et nettoyage et traitement des colonnes en granit, enlèvement des dalles de sol et création d'un sol en béton de tuileau, pose d'une dalle de verre sur la cuve baptismale et éclairage au sol, zénithal et de la cuve, par fibre optique.

Grâce aux recherches en archives, il apparaît que le baptistère a fait l'objet de campagnes de restauration à peu près tous les cent ans depuis le XVIIIe siècle, la dernière datant de 1906. Aujourd'hui, l'état général de l'édifice - notamment celui des charpentes et des toitures - implique une nouvelle intervention, soit... cent six ans après les derniers travaux!

Hôtel de Mazan

La première tranche de travaux de restauration de l'Hôtel de Mazan a commencé fin septembre. D'une durée d'environ 18 mois, elle concerne les façades extérieures et intérieures (sur cour) ainsi que les charpentes, couverture et les menuiseries. Cette campagne est financée à 100% par le Ministère de la Culture (Direction Régionale des Affaires Culturelles).

Dès le 1er janvier 2013, la maîtrise d'ouvrage de ce chantier passera sous la responsabilité de la communauté d'agglomération Durance-Lubéron-Verdon-Agglomération) dont la commune fait désormais partie. En effet, le projet de musée de l'archéologie et de la gypserie qui doit être, à terme, abrité par l'édifice, a séduit les élus de cette structure par son approche territoriale du patrimoine.

Hôtel de Ferrier

Début octobre, un immeuble situé dans la Grand Rue s'est effondré, entraînant avec lui une partie de l'Hôtel de Ferrier. Cet édifice, propriété de la commune depuis les années 90 et classé Monument Historique, avait bénéficié de plusieurs campagnes de consolidation et d'étalement. Malheureusement, son état de dégradation rendait difficile toute opération de réhabilitation pérenne qui aurait nécessité des fonds impossibles à générer par notre commune, et ce malgré les aides de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

Aujourd'hui, afin de préserver la sécurité du public, il a été décidé, avec l'accord des services de l'État, de déconstruire cet édifice. En parallèle, une étude du bâti sera menée et une campagne de dépose des éléments remarquables (fragments de peintures murales, gypseries...) sera menée. Ces éléments sont destinés à entrer dans les collections du futur musée de l'Hôtel de Mazan.

Compte tenu des délais administratifs incompressibles et de la complexité de l'opération, le début des travaux est prévu mi-janvier et durera environ trois mois.



La Grand'rue
et l'Hôtel de Ferrier
au début du XX^{ème} siècle

(carte postale colorée,
collection privée)

Un grand patriote nous a quittés



Le 14 novembre 2012 s'est éteint Yves GIGNAC, cet homme au parcours impressionnant s'est engagé dans la vie au service de la France.

Mobilisé en 1940 dans les chantiers de jeunesse et en 1941 au séminaire des vocations tardives qu'il quitte en 1943. Deux années de service au 92ème Bataillon de Génie sur le Front de Royan, puis dans les Alpes. En 1945, il s'engage comme volontaire pour l'Extrême Orient au 72ème Bataillon Colonial de Génie pour trois ans et sert en Cochinchine, au Laos et au Centre Annam. Promu au grade de Sergent Major en 1949, il crée une section locale des anciens du C.F.E.O, élu en 1951 Vice Président National de l'association, il en assure la présidence. Son parcours ne s'arrête pas là, conférencier exceptionnel, il est rédacteur de plusieurs

ouvrages sur la guerre d'Indochine et de l'Algérie dans laquelle il prit une part très active. Il œuvra toute sa vie pour la reconnaissance de ses camarades morts en Indochine, au rapatriement de leurs corps au Mémorial de Fréjus, aux morts de la guerre d'Algérie, aux appelés et aux Harkis. Cet homme chrétien à la mémoire fabuleuse, engagé dans les actions de justice, du devoir de mémoire et des combats pour la liberté nous quitte aujourd'hui après une vie bien remplie. Chevalier de la Légion d'Honneur, titulaire de la Croix de Guerre des T.O.E et de nombreuses autres décorations et diplômes.

Le Général Alain LOGETTE de l'association des membres d'entraide de la Légion d'Honneur a remis une Palme de Bronze que la famille a déposé sur sa tombe en hommage à ce chevalier. Le président de l'Union Nationale des Combattants des Alpes de Haute-Provence, Jack ERBA, a organisé cette cérémonie, rehaussée de 14 drapeaux venus de plusieurs départements, suivie par une importante délégation d'autorités civiles et militaires. Le président National de l'U.N.C, Jean KERVIZIC, a présenté ses condoléances à la famille, représenté par les membres de l'U.N.C des A.H.P, ainsi que la section de BRAS. Le président Edmond LE MOAL représentait le président du groupement du VAR, le commandant Lucien GENDROT.

Qu'est-ce que la taxe de séjour ?

La taxe de séjour concerne tous les logeurs :

- hôteliers,
- hôteliers de plein air,
- chambres d'hôtes,
- gîtes et autres hébergeurs saisonniers
(locations saisonnières).

La taxe est affectée aux dépenses destinées à promouvoir le développement du tourisme dans la commune, afin de favoriser la fréquentation touristique, la protection et la gestion des espaces naturels, ainsi que l'aménagement de la ville à des fins touristiques.

Le conseil municipal a instauré par délibération du 20 mars 2009, une taxe de séjour forfaitaire aux loueurs saisonniers. Le calcul de cette taxe forfaitaire se base sur la capacité d'accueil de la structure, et le nombre de nuitées comprises entre le 15 juin et le 15 septembre, de chaque année de location. Autrement dit la taxe de séjour s'applique sur une période de 90 jours (avec un abattement de 30%). Le montant de la taxe s'élève à 0,20 € par personne et par nuit (les enfants de moins de 13 ans sont exonérés).

Par exemple pour un hébergement d'une capacité d'accueil de 4 personnes,
le calcul de la taxe de séjour est le suivant :

$$4 \text{ personnes} - 30\% = \text{taux de } 2.8 \times 90 \text{ jours} \times 0.20\text{€} = 50,40\text{€}$$

Le propriétaire devra donc s'acquitter de la somme de 50,40€.

Afin d'établir dans les meilleures conditions cette taxe forfaitaire, nous demandons à tous les hébergeurs saisonniers de la commune, de venir faire leur déclaration auprès du Bureau du Tourisme (Place de la Mairie, tél. : 04 92 77 99 09), avant le 15 mai 2013, en précisant la capacité d'accueil de la location.

LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE 2012 À RIEZ

Cette année, les 15 et 16 septembre 2012, les Journées avaient pour thème *Le*



patrimoine caché. Dans ce cadre, Les Amis du Vieux Riez proposaient une exposition : *Du placard au dépotoir, itinéraire d'un lot de céramique culinaire du XIX^{ème} s. à Riez* dans la salle des expositions, place de la Mairie.

Pendant des dernières campagnes de fouilles à Riez, les tessons de céramique recueillis dans les dépotoirs ont permis d'imaginer le contenu d'un vaisselier de nos grands-mères. Travail de fourmis : assemblage, collage, imagination classement... réalisé par Mme Guergana Guionova, ingénieur céramologue. Lors d'une conférence dans le salon Mirabeau, elle a détaillé "les apports de l'étude de la céramique en archéologie".

Une visite guidée de l'Hôtel de Mazan et de son escalier Renaissance par Audrey Meyer, historienne de l'art, a été encore une fois très suivie, avec d'autant plus de succès que les travaux de réhabilitation commençaient le lendemain. Vincent Meyer, médiateur scientifique au musée de préhistoire de Quinson, conduisait des visites commentées d'une mine d'eau sur les coteaux de la colline Saint-Maxime. Fabienne Gallice, du service du service du patrimoine, a guidé les visiteurs dans les rues du village et expliqué l'origine de leurs noms.

L'exposition est restée ouverte toute la semaine, les visiteurs étant accueillis par des bénévoles de l'association. Sur l'ensemble de ces journées, nous avons eu le plaisir de voir passer environ 250 personnes.

Une fois de plus, Les Amis du Vieux Riez ont essayé de mieux faire connaître le patrimoine de notre cité.

SORTIE DES A.V.R. À APT

Profitant de l'exposition *Vivre avec les dieux, rites et croyances en pays d'Apt à l'époque romaine* au musée de l'Aventure Industrielle du Pays d'Apt, un groupe d'Amis du Vieux Riez a découvert la richesse patrimoniale d'Apt et de ses environs.

Nous avons été guidés parmi les vestiges des sanctuaires gallo-romains ruraux de Verjusclas à Lioux (Vaucluse), du Chastelard de Lardiers (Alpes de Haute-Provence) où des milliers de lampes à huile votives et d'anneaux de bronze ont été trouvés, et de la source de Duron à Apt. Les très nombreuses inscriptions latines (152 recensées) témoignent de la piété individuelle et des pratiques rituelles, en particulier les restes de l'inscription à Borysthène, le cheval de l'empereur Hadrien, qui serait mort dans

les environs d'Apt lors du séjour d'Hadrien en Gaule (vers 121).

Les dieux du panthéon romain sont bien représentés : Jupiter, Mars, Silvain, Mercure, Minerve, Bacchus/Dyonisos, les nymphes... ainsi que des divinités indigènes aux noms gaulois.

Puis nous avons été conduits dans les sous-sols du musée pour voir les vestiges du théâtre antique d'Apt, et enfin nous avons fait le tour des vestiges de la communauté chrétienne au temps des premiers évêques d'Apt. Une salle consacrée à la pharmacie abrite de beaux pots en porcelaine de type Moustiers et d'autres salles des faïences d'Apt très colorées..

L'Aventure industrielle est illustrée par une grande exposition permanente sur la technique et l'évolution de la fabrication des fruits confits, spécialité aptésienne toujours bien vivante, et sur l'extraction et les applications des ocres, activité tombée en désuétude.

En visitant les trésors de la colonie latine d'Apta Julia, cité des Vulgientes, nous ne pouvions nous empêcher de faire des comparaisons avec la colonie des Reii Apollinaris, fondée à peu près à la même époque : nous aurons nous aussi notre musée, puisque les travaux ont commencé à l'Hôtel de Mazan.

Transhumance : le retour



Image d'un autre temps : le passage à pied d'un troupeau transhumant qui depuis le mois de juin paissait dans les Alpes. Le froid commençant à arriver et l'herbe se faisant plus rare en altitude, voici le troupeau qui redescend dans les vallées.

C'est ainsi que les 1 200 bêtes de la famille Ramin (une des dernières

à pratiquer la transhumance à pied) ont quitté Fouillouse près de Saint Paul sur Ubaye pour, en une dizaine de jours, rejoindre Montmeyan dans le Var. Ils étaient accompagnés de bergers et amis venus des Bouches du Rhône, du Vaucluse et du Var.

Les chiens parfaitement dressés apportent leur aide efficace pour ce long déplacement. Ils permettent de regrouper et maîtriser ce long troupeau qui circule à partir de la tombée de la nuit pour perturber le moins possible les usagers de la route et éviter les périodes encore chaudes de la journée.

Bienvenue au major Éric Magnol

Le major a pris le commandement de la communauté de brigades Riez-Moustiers en présence des élus des villages des cantons concernés, des représentants des brigades environnantes, du commandant de la Compagnie de gendarmerie de Castellane le Capitaine Lionel Héchard et son adjoint Jean Dominique Fabre, des représentants des sapeurs pompiers, de la police de l'environnement, de personnalités locales et cantonales au cours d'une cérémonie à la caserne de gendarmerie de Riez.

Le capitaine Héchard, au cours d'une allocution, a présenté le nouveau major: Eric Magniol est né en 1969 à Montceau les Mines, marié et père de deux enfants. Sa carrière militaire a débuté en novembre 1990 et en 1992 il entre à l'école de gendarmerie de Chaumont. Il est passé par des affectations dans la Nièvre, l'Yonne, la Guadeloupe puis en 2012 à Riez où il se voit confier le commandement de 13 militaires pour sécuriser 12 communes d'une population de 6 300 habitants.

Le Capitaine Héchard a rappelé les missions de la gendarmerie : sécurité publique, sécurité routière, souligné les bons résultats obtenus par la communauté de brigades au cours de ces dernières années et notamment l'arrestation dernièrement dans le secteur de Quinson de deux hommes armés qui s'en étaient pris à une famille. Il a félicité les militaires et leur chef pour leur rapidité et leur professionnalisme lors de cette intervention.

Nous souhaitons la bienvenue au Major et à sa famille.



Lors de la cérémonie de prise de commandement de la communauté de brigades de Riez Moustiers, le capitaine Héchard commandant la Compagnie de gendarmerie de Castellane a remis des médailles de la défense nationale à des militaires de la communauté.

Le gendarme Julien Debroucker, nouvel arrivant à Riez a reçu la médaille d'argent, Chrystel Confolant, de la brigade de Riez et Caroline Alléard de la brigade de Moustiers se sont vues

remettre la médaille de bronze .

Toutes nos félicitations aux récipiendaires.

La gendarmerie rencontre des maires

Les responsables de la communauté de brigades Riez-Moustiers avaient invité les maires des communes des deux cantons pour faire un bilan de l'année et répondre aux préoccupations des élus. Autour du major Éric Magniol, commandant la communauté, du capitaine Dominique Fabre adjoint du capitaine Héchard de la Compagnie de Castellane, de l'adjudant-Chef Pételot de la brigade de Riez, de l'adjudant Dautrey de celle de Moustiers.



Le Major Magniol, dans un premier temps, a fait un rapide bilan des premiers mois de l'année 2012 : une légère augmentation de la délinquance concernant les atteintes aux biens et aux personnes et une baisse de la délinquance sur les escroqueries. Il a rappelé quelques faits marquants de l'été notamment un accident d'hélicoptère, des noyades, des accidents de parapente et de planeur.

Il a ensuite présenté les objectifs de la communauté de brigades : travailler avec les élus et développer les contacts avec les habitants.

Les militaires ont précisé quelques manières de lutter contre la délinquance : opération voisins vigilants, présence des gendarmes durant les événements festifs, patrouilles à pied, installation dans les communes de vidéo protection (à ce jour, dans le secteur, seule Sainte Croix du Verdon est équipée de deux caméras)...

L'ensemble des élus a été très satisfait de cette rencontre et s'est félicité de la présence de renfort de gendarmerie durant la saison estivale.

Cross du collège Maxime Javelly

Beaucoup d'effervescence ce jeudi-là au Collège : le traditionnel cross des élèves était organisé par les professeurs d'éducation physique et sportive avec la participation active de l'ensemble de la communauté éducative de l'établissement. Cet important événement sportif est un des temps forts de l'année scolaire et entre dans le projet éducatif du collège. Il s'inscrit dans la 9^e semaine nationale du cross sous l'égide de l'Éducation Nationale, de l'UNSS et de la Fédération Française d'Athlétisme.

Plus de 500 élèves ont emprunté les parcours mis en place par les professeurs d'EPS : du collège jusqu'au stade en passant par le parc des Colonnes et retour, arrivée au collège. Cinq courses ont été proposées avec des distances différentes selon les classes : 1 650m, 2 350m et 2 850 m. Plusieurs records ont été battus et les élèves sont allés jusqu'au bout de leurs efforts.

Cette manifestation doit une nouvelle fois sa réussite aux professeurs et agents du collège et aux nombreux parents qui sont venus prêter main forte. La Principale et les professeurs d'EPS tiennent à les remercier ainsi que la municipalité pour son aide. Ils adressent également toutes leurs félicitations aux élèves qui ont participé à cette compétition dans un parfait esprit sportif.



Les résultats

Élémentaire filles :	1 ^{ère} Juliette Mure,	2 ^{ème} Surya Cozzo,	3 ^{ème} T. Moisson
Élémentaire garçon :	1 ^{er} Franck Journeaux,	2 ^{ème} Medhi Bélaïd,	3 ^{ème} Maël Bégue
6 ^è filles :	1 ^{ère} Pauline Bitter,	2 ^{ème} J. Nunes de Sousa,	3 ^{ème} Emma Dray
5 ^è filles :	1 ^{ère} Caroline Laroche,	2 ^{ème} Aurore Soret,	3 ^{ème} M. Balan
6 ^è garçons :	1 ^{er} Gabriel Lefebvre ,	2 ^{ème} Maxime Amelot ,	3 ^{ème} Th. Scozzaro
5 ^è garçons :	1 ^{er} Michel Tramini,	2 ^{ème} Johan Journée,	3 ^{ème} Lucas Laroche
4 ^è filles :	1 ^{ère} Shereen Laroche,	2 ^{ème} Marie Baudy,	3 ^{ème} C. Bernadet
3 ^è filles :	1 ^{ère} Laurine Sendra,	2 ^{ème} Marie Guillaumond,	3 ^{ème} Lucie Valentin
4 ^è garçons :	1 ^{er} Mathieu Payan,	2 ^{ème} Emeric Mezzasalma ,	3 ^{ème} Thilo Bonino
3 ^è garçons :	1 ^{er} Jules Della-Casa,	2 ^{ème} Julien Combe,	3 ^{ème} Laurick Zammit

Congrès des Parcs

Coup de projecteur sur le Verdon

C'est avec beaucoup de fierté que le Verdon a reçu du 10 au 13 octobre près de 900 personnes venues de toute la France métropolitaine et outre-mer, et plusieurs délégations étrangères (Italie, Liban, Sénégal, Uruguay...) à l'occasion du Congrès des Parcs naturels Régionaux de France.

Le congrès des Parcs a lieu chaque année dans un des territoires des 48 Parcs Naturels Régionaux de France. C'est un moment fort de la vie des Parcs en terme d'échanges, de débats et de convivialité. C'est aussi un temps de réflexion collective et de production d'idées nouvelles pour construire l'avenir des Parcs en s'enrichissant des expériences du réseau mais également de celles menées ailleurs.

Cette année, c'est sous le titre "*Projets partagés, territoires vivants*" que le congrès a abordé les questions de la participation citoyenne, de la gouvernance, de la coopération, de la solidarité et du lien social, de la relation entre le public et le privé. Pendant quatre jours, les congressistes sont allés à la rencontre de la diversité, des richesses patrimoniales du Verdon. Ils ont été nombreux à apprécier la qualité de l'accueil du territoire et de l'organisation qu'a nécessitée cette manifestation. La volonté du Parc du Verdon était également de relier davantage le Congrès au territoire et c'est dans cet esprit qu'a été co-organisé avec le collectif Mesc'l'Arts une 4^{ème} journée ouverte à tous (théâtre dans les écoles, activités culturelles, éveil artistique, musique...).

Accueillies principalement à Aups, les délégations ont découvert les richesses de notre territoire, notamment le jeudi qui était consacré à des ateliers thématiques sur les communes de Moustiers-Sainte-Marie, Quinson, Aiguines, les Salles-sur-Verdon, Moissac-Bellevue et Bauduen. Les 17 circuits associés leur ont permis de découvrir des actions menées sur le territoire de notre Parc et de rencontrer les différents partenaires concernés.



Pour voir toutes les photos du Congrès :

<https://picasaweb.google.com/114103377124530845697>

Pour voir toutes les vidéos, des plénières, des discours :

<https://www.youtube.com/user/parcduverdon>

Du changement à la Caisse Locale du Crédit Agricole



La Caisse locale Riez-Moustiers a changé de tête. Le Directeur M. Pourrière étant affecté à Gréoux les Bains, c'est Agnès Denaud qui le remplace depuis le 16 octobre dernier. La nouvelle directrice vient de Cavalaire où elle occupait les mêmes fonctions. Elle est mariée, mère de famille et réside désormais dans notre village. C'est à sa demande qu'elle a obtenu le poste de l'agence de Riez.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre commune et réussite dans sa nouvelle agence.

La rentrée de la gymnastique riézoise

L'association de gymnastique riézoise présidée par Laurence Riggi a repris ses activités après le repos de la saison estivale. Près de 70 personnes fréquentent assidument les cours dispensés par Florence Bagarry et Christophe Doderot :

- le lundi de 10h30 à 11h30,
- mardi de 19h30 à 20h30 et de 20h30 à 21h30 (Step)
- jeudi de 19h30 à 20h30 à la salle multi-activité.

Rappelons que la cotisation annuelle est de 80€.

Renseignements au 06 14 83 29 62.



Rentrée de *Lire et faire lire*

Avec la rentrée scolaire c'est la reprise pour l'association *Lire et faire lire* qui accueille les enfants de moyenne et grande sections de la maternelle dans les locaux de la bibliothèque municipale Alphonse Rabbe. Michèle, Colette, Cécile et Monique, les bénévoles de l'association, proposent des animations lecture tous les mois, en présence des enseignantes.



Les jeunes élèves peuvent ainsi découvrir les livres, les feuilleter et surtout écouter les histoires racontées par les animatrices. La classe peut également emprunter des ouvrages afin de poursuivre à l'école le travail commencé à la bibliothèque.

N'oubliez pas, grands et petits, que les bénévoles de la bibliothèque Alphonse Rabbe sont toujours à votre disposition, même si notre bibliothèque se trouve gérée dans l'ensemble des bibliothèques qui, au 1^{er} janvier, dépend de la communauté *Durance-Lubéron-Verdon-Agglomération*. De nouvelles possibilités vous seront ultérieurement offertes.

Voyage à Magliano Alfieri

Poursuivant les échanges de jumelage avec Magliano Alfieri, près de trente riézois ont suivi le Maire, Michel Zorzan, et son adjointe, Juliette Riggi, pour un week-end dans le Piémont les 13 et 14 octobre.

Accueillis par le maire, Luigi Carrosso, son adjoint Giorgio Masoero et une partie de la population du village, les Riézois ont été invités à visiter la ville voisine d'Alba et sa foire nationale de la truffe blanche, avant de participer à un diner concert avec un groupe musical local.

Après une nuit chez l'habitant, les festivités ont continué le dimanche matin avec la visite au musée du château Alfieri où étaient exposées des œuvres d'une artiste mexicaine, du marché des produits du terroir et de l'artisanat dans le magnifique *parc del Castello*. S'en est suivie la dégustation de spécialités piémontaises préparées par les mères et grands-mères de Magliano (Soma d'ai, Bagna cauda, raisins et tartes maison...).

C'est dans ce même parc qu'a été célébrée, par le père Don Guido, curé de la paroisse, une messe animée avec talent par la fanfare et la chorale du village, office suivi par de nombreux fidèles italiens et français.



En fin de matinée, en présence de plusieurs personnalités régionales de la province et de la délégation française, a été inauguré le magnifique aménagement du parc Vittorio Alfieri, tandis que la fanfare interprétait avec brio les hymnes italien, français et européen. Après les discours et la traditionnelle coupe du ruban par les autorités, tous les invités se retrouvaient dans une magnifique salle du château pour un repas servi par les chefs du restaurant *Alla Corte degli Alfieri*.

Vers 16h, les riézois ont repris le chemin du retour après un week-end de retrouvailles.

Semaine de sécurité dans les transports scolaires

Le Conseil général des Alpes de haute Provence, a organisé, durant le mois de novembre, la campagne de sécurité dans l'environnement des transports scolaires. Elle est destinée à tous les élèves des classes de 6^{ème} des collèges publics ou privés du département. Cette campagne a mobilisé plusieurs associations ou institutions qui oeuvrent dans le domaine de la sécurité routière : l'ADATEEP (organisation des transports scolaires), la Prévention MAIF, la Prévention Routière, la SNCF, la Gendarmerie nationale, les sapeurs pompiers.



La première journée a eu lieu au Collège Maxime Javelly de Riez et a reçu la visite du Député et Président du Conseil Général, Gilbert Sauvan, accompagné du maire et Conseiller général, Michel Zorzan, qui ont pu ainsi se rendre compte du bon déroulement de la campagne et de l'écoute des élèves aux conseils de prudence et de bons comportements donnés par les différents intervenants.

Tous les collèges du département ont bénéficié de cette campagne durant le mois de novembre. Ce sont donc plusieurs centaines d'élèves qui ont été informés sur la conduite à tenir en cas d'accident d'un autocar scolaire, sur le comportement du piéton en ville ou à la campagne, sur les matériels de secours utilisés par les pompiers, sur les addictions (alcool et drogues), sur les incivilités dans les transports ferroviaires et les risques encourus, sur la législation concernant les piétons, les cyclistes ou les futurs cyclomoteurs.

Une campagne indispensable quand on sait le nombre d'accidents dont sont victimes les jeunes lors des trajets scolaires.

ILS SE SONT RETROUVÉS À SAINT MAXIME

"Ils", ce sont les Riézois nés entre 1957 et 1962 ayant usé leur culotte sur les bancs des écoles de notre commune. À l'invitation de François Carello, Dominique Audan et Christine Segond (née Faucon), ils se sont retrouvés sur le plateau de Saint Maxime pour une rencontre conviviale et un pique-nique agrémentés de nombreux souvenirs de leur enfance. Ils étaient près de cinquante venus de Nice, Cavalaire, Gémenos, Plan de la Tour, Châteaurenard, Marseille, de Haute Savoie et bien sûr de Riez (dont Michel Zorzan, Maire et Conseiller Général) pour ces retrouvailles lancées depuis trois ans à la satisfaction de tous. Photos, anecdotes, rappels de souvenirs ont contribué à la réussite de cette journée.



Pour ceux ou celles qui auraient été oubliés cette année, les responsables leur demandent de les excuser et indiquent qu'ils peuvent se signaler à François Carello au 06 18 43 00 45 afin d'être conviés aux agapes de 2013.

L'Ecole de ski riezoise prépare la saison

Les animateurs de l'Ecole de ski se sont retrouvés à la salle des associations pour préparer la prochaine saison de glisse.

Après une présentation d'une situation financière saine grâce aux subventions des communes du canton, Natalia Poher-Padoba, cheville ouvrière de cette association, et la présidente, Annie Aillaud, ont proposé le calendrier des sorties, à la station de Chabanon pour 2013 : les mercredis 16 , 23 et 30 janvier, 6 et 13 février et 6 mars.



L'Ecole de ski est ouverte à tous les enfants âgés de 8 ans au moins à la première sortie. Les déplacements se feront en autocar avec rassemblement à 7h devant le local situé près de la Bibliothèque Municipale (départ à 7h15). Les prix pour les 6 sorties comprenant le transport, les remontées mécaniques. Les leçons pour les débutants ont été fixées à 87€ pour un enfant non équipé en matériel (chaussures, ski, bâtons), 80€ pour un enfant équipé, 60€ à partir du 2^{ème} enfant d'une même famille, 50 € à partir du 3^{ème} enfant. Les inscriptions seront reçues, au local de l'association, le mercredi 5 décembre de 14h à 16h (un acompte de 50€ est demandé ainsi qu'un certificat médical et une attestation d'assurance extra-scolaire). L'attribution du matériel est prévue le lundi 7 et mardi 8 janvier de 16h30 à 18h30 dans ce même local.

Pour tout renseignement, contactez Nicole Anselmo (06 10 22 09 28) ou Natalia Poher-Padoba (04 92 77 84 78).

Succès du 2^{ème} festival du rire

Rions, riez... à Riez

Le 2^{ème} festival du rire organisé par les associations "Lou Colostro" et "Garden lei tradicioun" avec le concours de la municipalité, du Conseil Général, de Groupama , du Crédit agricole et de Roland Bérenquier (l'initiateur de cette manifestation) a connu un beau succès.

Samedi soir, la salle multi-activité était bien pleine pour accueillir Gígi la Toulonnaise dans son One Woman Show, "Culottée et dénoyautée". pendant plus d'une heure Gígi (qui rappelle une artiste connue de la Côte d'Azur) a fait rire le public par des sketches aux accents du sud .

En préambule de la soirée , un jeune humoriste des cafés théâtres parisiens, Cédric, a raconté quelques histoires toutes plus drôles les unes que les autres.

Dimanche après-midi, les jeunes artistes de la troupe locale La Sauce (dirigée par Martine Fornassari) ont exprimé leur talent dans une de leur création "Un drôle de cadeau" avant que Cédric ne tienne la scène pendant plus d'une heure devant un public un moins fourni que la veille il est vrai ,mais ravi ces prestations.



Ouverture du marché aux truffes

En présence de nombreux trufficulteurs et clients potentiels, de Juliette Riggi, adjointe, Michel Zorzan, maire et conseiller général, a déclaré ouvert le marché aux truffes de la saison 2012 - 2013.

Dans l'assemblée, une délégation de la gendarmerie, dont le nouveau major, a tenu à témoigner par sa présence de l'attention qu'elle porte à cette culture traditionnelle souvent victime de sa renommée.



Merci au Café de France d'accueillir chaque année ce marché local.

Une nouvelle présidente au Comité Départemental Bouliste

Lors de l'assemblée générale du Comité départemental bouliste à Riez, Bernadette Levet, très connue dans le milieu bouliste et membre de la Boule des Sièges de Digne les Bains, a été élue présidente succédant à Gérard Madon qui a siégé 20 ans au comité directeur et 10 ans à la présidence. C'est la première fois que le comité départemental est dirigé par une femme, précédemment secrétaire générale.

28 des 32 sociétés que compte le département participaient à ces assises au cours desquelles fut évoquée la baisse de licenciés (2 200) et la nécessité d'intéresser les jeunes à la pratique de ce sport. La nouvelle présidente, après avoir rendu hommage à Gérard Madon, s'est engagée à tout faire pour servir la cause bouliste.

Plusieurs récompenses ont été remises aux dirigeants boulistes des sociétés locales tandis que le calendrier des épreuves de la prochaine saison était arrêté.

À signaler que la Boule Romaine de Riez est dorénavant présidée par Jacques Touyon qui succède à Eric Armand.

Réunion de l'Association Départementale des Artisans Retraités

La salle multi-activité a accueilli une réunion d'information destinée aux adhérents et futurs adhérents, en présence de Juliette RIGGI, adjointe au maire.

Le président, Louis Raymond, a présenté l'association qui a pour mission le social et pour but de rencontrer, d'informer et d'aider les retraités



ressortissants du régime social des indépendants de Provence-Alpes.

Pour cela, l'ADDAR 04 adhérente à la FENARA (Fédération nationale des retraités de l'artisanat) organise des réunions décentralisées afin de rencontrer les retraités, les informer sur les aides que peut leur octroyer le RSI et les aider dans leurs démarches : aide- ménagère à domicile, aide au portage des repas, au chauffage, à la téléassistance, à l'amélioration du logement, aux dépenses de santé, aux vacances, pour le maintien à

domicile... En outre des sorties conviviales sont proposées tout au long de l'année afin de rompre la solitude. Enfin comme il a été présenté au cours de la matinée, les adhérents peuvent participer à des séances de sensibilisation à la sécurité routière organisées par la Maison Départementale de la Sécurité Routière présidée par Pierre Lanfranchi et animée par M. Aigrot.

Le vice président de l'ADDAR-FENARA, Claude Pérez, a ensuite informé l'assemblée du rôle de la fédération nationale qui apporte sa contribution aux grands chantiers en cours, en matière de pouvoir d'achat et de protections sociales, notamment en ce qui concerne la santé, les retraites, la dépendance.

Une quarantaine de retraités de l'artisanat du secteur de Riez a participé à cette importante réunion.

Permanences : tous les jeudis à Digne les Bains,

4 rue Prête à Partir, de 8 à 12h et de 14 à 17h.

Une belle saison pour le Tennis club riézois

Michel Zorzan, maire, et de deux conseillers municipaux ont assisté à l'assemblée générale du Tennis Club riézois. Le président, Patrick Riggi, a ouvert la séance et remercié la municipalité pour son aide financière et matérielle .



Il a présenté le rapport d'activité pour l'année écoulée. Le club compte 70 licenciés auxquels on peut rajouter résidents secondaires et des vacanciers. Le TCR a participé à divers championnats organisés par la Ligue et le comité départemental. Le président a noté tout le travail fourni par

les capitaines d'équipes aussi bien dans l'accueil que dans la préparation des déplacements. Il a rappelé que des entraînements ont été mis en place tous les dimanches matins de janvier à fin mars

Il a souligné le rôle important de l'école de tennis, encadrée par Nadège Sacksteder, moniteur BE, qui regroupe 35 enfants qui se mesurent par un challenge à la fin de chaque trimestre avec remise de coupes et médailles lors d'un goûter offert par le club.

Le TCR a organisé, grâce à Alain Cocuaud, son tournoi annuel du 19 juin au 14 juillet. 45 joueurs venus de toute la région, se sont disputés les différents titres. À noter la belle performance de Didier Mathieu et de Julian Bourin qui ont été respectivement vainqueur et finaliste en NC 4^{ème} série. Le président se devait de remercier les sponsors qui ont généreusement doté ce tournoi (qui sera renouvelé en 2013) ainsi que l'ensemble du bureau et des joueurs pour leur implication dans la vie du club .

Le trésorier Thierry Taxil a présenté ensuite le compte-rendu financier qui fait apparaître pour la 2^{ème} année consécutive un léger déficit. Dans le futur, il sera sans doute nécessaire d'augmenter les cotisations et de réduire certaines dépenses.

Quelques questions ont été posées sur la mise en place de tableaux de marque et sur les remboursements des indemnités kilométriques pour les équipes qui représentent le club dans les épreuves officielles.

On a ensuite procédé à l'élection du conseil : Alain Cocuaud, Patrick Riggi , Thierry Taxil , Didier Vanhamme, Florent Duvot et Didier Mathieu ont été élus ou réélus. Le bureau est composé de Patrick Riggi (Président), Alain Cocuaud (secrétaire) et Thierry Taxil (trésorier).

À l'issue de l'AG, le maire a tenu à remercier tous les membres du TCR et s'est félicité de la bonne marche de l'école de tennis. Il a rappelé qu'une demande sera faite en 2013 à la communauté d'agglomération pour la réfection des terrains.

La journée Bio : une réussite ... malgré la pluie

Les hôtes du Bureau du Tourisme (Valérie et Maïmiti), chevilles ouvrières de l'organisation de cette première *Journée Bio*, peuvent être fières : nombre d'exposants sur la place Maxime Javelly, public fourni à déambuler, à participer aux ateliers proposés :

- confection de cosmétiques
- tri des déchets avec le Sydevom
- atelier pour enfants
- iridologie
- lithothérapie, etc.

D'autres ont assisté aux différentes conférences et pièces de théâtre qui ont été proposées durant toute la journée.

Tout était pour le mieux ... jusqu'aux environs de 15h où un orage d'une rare violence est venu perturber la manifestation, obligeant les exposants et les animateurs de stands à remballer au plus vite.



Une expérience à renouveler, par temps sec !

PERMANENCE DU SECOURS CATHOLIQUE

Les 2^{ème} et 4^{ème} mardis du mois, au C.M.S rue Jules Henry à Riez.

L'Equipe : M.Bagarry, H.Blanc, F.Bochet, M. de Boisgelin,
A.Marcou, G. Milan, M.M. Salgues



Cette permanence est ouverte depuis le 13 novembre 2012.

- C'est un lieu de convivialité, ouvert à tous, on peut venir y prendre un café et bavarder librement.

- Si on a un problème pour remplir un dossier, comprendre ou écrire une lettre, on peut venir se faire donner un petit coup de main.

- Si on a besoin d'une aide plus spécifique, dans la mesure où toutes les aides sociales sont épuisées, on peut venir chercher une "petite rallonge".

Par contre, il ne nous sera pas possible de tenir un vestiaire, faute de place pour le stockage. Mais, si un besoin précis se fait sentir, vous en serez avisés par des petits papillons sur les comptoirs de la *Boulangerie Buissou*, du *Petit Casino* et de la *Presse* (que nous remercions pour leur collaboration).

En lien direct avec le *Secours Catholique de Manosque* (04 92 70 96 50) qui nous épaula, et le Conseil Général, qui nous héberge dans ses locaux et nous soutient.

Nous espérons contribuer, avec l'aide de chacun d'entre vous, à rompre la solitude et renouer des liens sociaux et amicaux, sans distinction de classe, dans un climat de sérénité et d'entraide.

L'inauguration de la permanence aura lieu le 22 janvier 2013.

Les bonnes volontés seront accueillies avec joie. N'hésitez pas à venir nous voir, nous vous attendons, bonne année 2013 à tous !

Stage et compétition de karaté

Le club VOVINAM VIET VO DAO de Roumoules a organisé, au gymnase du collège Maxime Javelly, un tournoi, réunissant les adhérents de Manosque, Digne les Bains, Sisteron et Peipin :



Le matin, stage de sabre pour les adultes sous la houlette de Christian Bourjac et de self défense pour les enfants et adolescents avec Xavier Giraud (deux enseignants du club de Roumoules).

L'après-midi, 70 participants qui se sont affrontés lors d'un tournoi. Kada Ouddah de Manosque, Françoise Faus de Sisteron, Ahmed Bousjera de Digne les Bains, Laurent Gonin et Jean Claude Manchon de Peipin y ont remporté de nombreuses médailles dans leurs catégories respectives.

C'est la 2^{ème} année que ce tournoi est organisé à Riez et, vu le succès obtenu, les participants ont déjà pris rendez-vous pour l'année prochaine.

LA SOUPE AUX LIVRES

La municipalité, Lire Aujourd'hui, les Éditions Parole et la librairie Jaubert vous donnent rendez-vous le

vendredi 22 février, à partir de 18h30 à la salle multiactivité
pour la 2^{ème} soupe aux livres à Riez.

Cette soirée est un moment d'expression et de liberté où chacun peut venir dire, présenter et partager ce qu'il aime, ce qu'il écrit, mais aussi être simple spectateur.

La soirée sera organisée comme celle de l'an passé qui a connu un franc succès. Venez donc nombreux à cette soirée conviviale.

C'est "Lou Colostro" qui nous servira le bol de soupe vers 20h
(participation de 5 €).

Réservation auprès du Bureau de Tourisme : 04 92 77 99 09



HISTOIRE DE "LA COUPO SANTO"

C'est en 1867 que les Catalans envoyèrent aux Félibres provençaux une coupe d'argent en témoignage de gratitude pour l'accueil fait au poète catalan Victor Balguer, expatrié pour raisons politiques, et aussi pour marquer l'amitié, toujours vive entre les deux provinces.

A la fin du banquet, à Avignon, Mistral lança un hymne pour remercier. Il est devenu l'hymne de la Provence, toujours chanté dans les cérémonies félibréennes.

La coupe, de forme antique, est une conque supportée par un palmier contre lequel s'appuient deux statuettes. L'une représente la Catalogne, l'autre la Provence. Elle fut réalisée grâce à une souscription de 1800 signatures et par le statuaire Fulconis qui ne voulut pas être payé lorsqu'il apprit le but patriotique de l'objet.

Au pied de chaque figurine, des armoiries la désignent. On peut lire autour de la conque :

"Présent offert par les patriotes catalans aux félibres provençaux pour l'hospitalité donnée au poète catalan Victor Balguer - 1867"

Et sur le socle sont finement gravés les vers :

"On la dit morte, mais moi, je la crois vivante" de Victor Balguer

"Ah si on savait me comprendre! Ah si on voulait me suivre!" de Frédéric Mistral

Cet hymne est souvent chanté à Riez par le groupe folklorique "Lou Colostro" lors des animations du village, en voici un extrait

LA COUPO

(Paraulo de Frédéric Mistral)

Prouvençou, veici la Coupo
Que nous vèn de Catalan;
A-de-rèng beguen en troupo
Lou vin pur de noste plant.

Provençaux, voici la Coupe
Quin nous vient des Catalans ;
Adhérents buvons en troupe
Le vin pur de notre plant.

Refrin

Coupo Santo
E versanto
Vuejo à plen bord
Vuejo abord
Lis estrambord
E l'enavans di fort !

Refrain

Coupe Sainte
Et débordante
Verse à pleins bords
Verse tout
Ton enthousiasme
Et en avant les forts !



Suivent 6 autres couplets, *lou darnié se canto dré*.

LE CARNET DE L'ÉTAT CIVIL

Décès

- 21/09/2012 – Pierre BERTHENET
- 25/09/2012 – Robert VEYAN
- 01/10/2012 – Odette BARTHALAY, veuve MEYNARD
- 13/10/2012 – Suzanne MOREAU
- 01/11/2012 – Françoise VILLETTE, veuve LOMBARD
- 02/11/2012 – Marie BRIOZZO, veuve AVERAME
- 11/11/2012 – Jules VERES
- 12/11/2012 – Pierre LEROUX
- 14/11/2012 – Yves GIGNAC
- 20/11/2012 – Marthe JOUVAUD, veuve GAUTIER
- 21/11/2012 – Paule GOUJON, veuve TULOUP



Mariages

- 15/09/2012 – Sophie, HESMANN et Bernard CHOUIAL
- 22/09/2012 – Corinne DESCOINS et Gilbert SAGLIETTO
- 10/11/2012 – Sandrine PAONE et Olivier MATRA

Naissances

- 29/08/2012 – Chloé, Victoire, Marianne CRISTOFLE
- 23 /09/2012 – Angelo, Michele, Mario, Gio-Maria POLO
- 30/09/2012 – Wendy, Stéphanie, Antoinette, Sandra SOLAN
- 02/10/2012 – Mía, Soledad, Saveline, Mireille GONZALES
- 19/10/2012 – Rémi, Patrick OSTROWSKI
- 23/10/2012 – Giovanni, Guiseppe, Ernest, Gabriel HINDERCHIED
- 25/10/2012 - Vassili, Cédric, Gaël PECHERAL
- 31/10/2012 – Léana BACQUET
- 14/11/2012 – Soraya, Lyna, Dahbia BOUCHATTA

INFOS MAIRIE

Courriels à votre disposition

mairie.riez@wanadoo.fr

tourisme.riez@wanadoo.fr

Le site Internet de la commune

www.ville-riez.fr

Les bureaux de la Mairie sont ouverts

du lundi au jeudi

de 9h à 12h puis de 14h à 17h30

le vendredi

de 9h à 12h puis de 14h à 16h30

Tél. : 04 92 77 99 00

Les numéros utiles

Urgences et médecins de garde : 15

Pompiers : 18 et 112 (portables)

Gendarmerie : 17

Hôpital : 04 92 70 10 00

Pharmacie : 04 92 77 80 26

Ambulances : 04 92 77 97 66

Inforoute CG04 : 04 92 30 06 10

Météo : 08 92 68 08 08

Mairie : 04 92 77 99 00

Bureau de tourisme : 04 92 77 99 09

Crèche : 04 92 77 76 66

Centre de loisirs (12/16 ans) : 04 92 77 73 74

Centre aéré (5/12 ans) : 04 92 77 78 19

Paroisse : 04 92 77 85 04

Clarisses : 04 92 77 88 31

La parution du Riézois est trimestrielle.

Toute demande de publication doit être adressée au plus tôt et avant le 10 mars pour la parution d'avril 2013
au Bureau du Tourisme (tourisme.riez@wanadoo.fr)

à Gérard Pierrot (gerard.pierrot43@orange.fr)

Rédaction et mise en page réalisées par la Commission Municipale de Communication.